

# La Semaine Religieuse

DE  
Québec

VOL. XXV

Québec, 12 avril 1913

No 36

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

## SOMMAIRE

Calendrier, 561. — Les Quarante-Heures de la semaine, 561. — Notes diocésaines, 562. — Vêture et profession religieuse, 562. — Chant populaire, 563. — La liquidation des biens d'église en France, 568. — Une lettre de Léon XIII, 568. — Indulgence des premiers samedis du mois, 573. — Bibliographie, 573.

## Calendrier

13	DIM.	b	III apr. Pâques. Solennité de S. Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie, Confesseur, Patron de l'Eglise Universelle, <i>obl. 1 cl.</i> avec oct. <i>Kyr.</i> royal. II Vép.
14	Lundi	r	S. Justin, martyr. [mém. du suiv. et du dim. seulement.]
15	Mardi	†b	Du 1er jour (non empêché) de l'oct. de la Sol. de S. Joseph.
16	Mercr.	†b	" 2e " " " " " " "
17	Jendi	†b	" 3e " " " " " " "
18	Vend.	†b	" 4e " " " " " " "
19	Sam.	†b	" 5e " " " " " " "

## Les Quarante-Heures de la semaine

13 avril, Saint-Joseph de la Délivrance. — 15, Couvent de Sainte-Anne (Lapocatière). — 17, Ancienne-Lorette. — 19, Ursulines de Québec.

### Notes diocésaines

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque est arrivée à Québec mercredi à 1 heure et quart par la voie du Québec Central. Après avoir accosté à New-York dimanche matin, et avoir passé une journée dans cette ville chez les Pères du Saint Sacrement, qui desservent l'église Saint Jean-Baptiste, Monseigneur a visité Fall-River et quelques centres canadiens-français des États-Unis. Sa Grandeur est en parfaite santé. C'est M. l'abbé Jules Laberge qui était allé à sa rencontre.

### Vêture et profession religieuse

A Limoilou, le 2 avril, fête de saint Joseph, a eu lieu, dans la chapelle du couvent des sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, une cérémonie de vêture, présidée par le Révérend Père Etienne, aumônier de la communauté. Le Révérend Père Maurice, curé de la paroisse a donné le sermon de circonstance.

Les heureuses élues du jour étaient: Melles Eva Vaillancourt, de Jacques-Cartier, en religion Sœur Marie-Adelaïde; Rosée Arsenault, de Daveluyville, en religion Sœur Saint-Martial; Maria Lacasse, de Sainte-Marguerite, en religion Sœur Saint-Ferdinand; Anysie Breton, de Saint-Benoît Labre, en religion Sœur Saint-Benoît; Léontine Godin, de Saint-Casimir, en religion Sœur Saint-Etienne; Anna Laquerre de Saint-Thuribe, en religion Sœur Marie-Auxiliatrice.

Assistaient au chœur: Messieurs les abbés O. Blanchet, curé de la Rivière-à-Pierre et Ern. Proulx, vicaire de Sainte-Croix, les Révérends Pères Honoré et Armand du monastère des Capucins.

### Chant populaire

Plusieurs peut-être de mes bienveillants lecteurs trouvent que je reviens souvent sur les mêmes idées, en d'autres termes, que je répète souvent la même chose. C'est vrai, et c'est précisément le grand désir que j'ai d'être bien compris qui me fait agir ainsi: je suis en cela l'exemple des bons curés très zélés

et de grande expérience, qui savent fort bien que c'est là le grand moyen par excellence d'obtenir ce que l'on demande : être compris d'abord, émouvoir puis entraîner les volontés.

Prenez donc patience, amis lecteurs. D'ailleurs vous savez que je m'adresse non seulement aux musiciens, aux maîtres de chapelle, à la classe instruite et au clergé en général, mais aussi à tous les chantres. Il faut donc faire en sorte que les moins favorisés en étude musicale puissent comprendre ces leçons, qui peuvent paraître plus ou moins obscures malgré toute ma bonne volonté de les rendre claires.

Dans le présent article, pour faire suite aux cinq précédents qui traitaient du *Cantique français*, et servaient en même temps d'introduction au rythme grégorien que je me propose de traiter en dernier lieu, je ferai connaître, d'après ce qui se pratique ailleurs, la meilleure ligne de conduite à suivre pour la restauration du chant quel qu'il soit à l'église.

En premier lieu, j'ai déjà dit qu'il faut rendre le chant populaire ; c'est aussi le grand désir de l'Église et sa pratique pendant tous les premiers siècles. C'est encore ce que pratiquent plusieurs diocèses de France, d'Allemagne, de Belgique, d'Italie et d'Espagne. Partout on comprend que c'est la meilleure manière d'attirer les foules aux offices liturgiques et de leur faciliter le moyen de les bien suivre.

Pour établir cette réforme qui s'impose plus que jamais, il faut que tout le monde y mette la main : le Clergé d'abord et tous les musiciens, maîtres de chapelle et chantres. J'ai dit *tout le monde*, c-à-d. qu'il faut que ceux qui prétendent que la chose est impossible, aient assez d'esprit chrétien pour ne rien dire ni faire aucune chose qui puisse l'entraver. A quoi bon dire et répéter que la chose n'est pas possible et apporter pour le prouver mille et une raisons qui ne sont au fond que des prétextes. La chose s'est déjà faite et se fait encore avec grand succès : pourquoi ne serait-elle pas possible ici ? Peut-on affirmer que c'est impossible sans avoir même essayé ? et s'il y a eu insuccès en certains lieux, la cause n'en serait-elle pas dans la manière de s'y prendre ? Pour moi, je suis persuadé que la chose est possible partout, sinon avec égal succès, du moins avec un succès satisfaisant.

Que toutes les personnes de bonne volonté se mettent à

l'œuvre et que les autres au moins laissent faire, et le succès viendra certainement. C'est une véritable Croisade qu'il nous faut tous entreprendre au cri de *Dieu le veut!*

Pour cela il faut: 1° renoncer à notre *quiétude*; 2° nous mettre à l'étude et à l'action; 3° ne pas nous décourager des difficultés à surmonter; 4° persévérer envers et contre tout; 5° ne pas oublier qu'il s'agit d'une œuvre sainte, agréable à Dieu et profitable au salut des âmes. Avec tous ces motifs, notre courage ne faillira pas et Dieu nous donnera le succès.

Moyens indispensables: 1° Étudier dans de bons auteurs le chant grégorien et la musique religieuse pour former des professeurs qui l'enseigneront à leur tour.

2° Enseigner ce chant dans tous les grands et petits séminaires, dans toutes les écoles normales, académies, collèges classiques et commerciaux, couvents, communautés religieuses, écoles modèles et élémentaires.

3° Former dans chaque paroisse une société de chantres qui serait enseignée par le Curé ou le Vicaire, ou un maître de chapelle choisi par le curé.

Avec ces trois moyens le succès est assuré.

Comment mettre en pratique ces trois moyens. Premier moyen — Étudier *seul* les auteurs de chant grégorien, je ne le conseille pas à tout le monde, car c'est pénible; mais avoir un bon professeur et étudier sous sa direction, c'est le moyen le plus efficace et le plus encourageant.

Un seul professeur peut instruire une ville entière. Supposons un bon professeur qui viendrait donner des conférences et des leçons pratiques à l'Université Laval, et que tous les organistes de la ville et des environs, ainsi que tous les maîtres de chapelle, tous les chantres, le clergé et les écoliers assistent à ses conférences et à ses leçons, sans compter les leçons particulières qu'il pourrait encore donner, je suis persuadé qu'après deux mois nous aurions déjà une foule de professeurs, et même dans toutes nos églises de la ville, on pourrait déjà rendre bien le chant grégorien et celui des cantiques populaires. Combien de musiciens et de chantres des paroisses environnantes pourraient même assister à ces exercices? Le mouvement étant bien donné par la ville, toutes les bonnes paroisses auraient à cœur de le suivre.

Le deuxième moyen très pratique : enseigner le chant dans les séminaires, collèges, couvents, etc. Tout le monde conviendra que c'est le moyen par excellence. Aussi c'est le grand moyen recommandé par le Concile de Trente, souvent recommandé par les Souverains Pontifes et les évêques et récemment par Notre Saint-Père Pie X. Dans un règlement tracé pour les communautés de Rome, le Pape demande qu'on enseigne le chant religieux dans tous les séminaires grands et petits et toutes les communautés, au moins deux heures chaque semaine, sans compter les exercices spéciaux qu'on est obligé de faire pour préparer les fêtes. Remarquez que ce ne sont pas des exercices tels quels, mais bien du solfège et non pas un chant appris par cœur.

La grande objection que l'on présente, c'est que les programmes sont déjà trop chargés. C'est vrai, les écoliers sont obligés d'apprendre beaucoup de choses plus ou moins inutiles, mais on avouera que le chant religieux pour rendre les offices liturgiques dignes et convenables est aussi nécessaire que toute autre science. Est-ce trop de deux heures divisées en quatre leçons d'une demi-heure chaque semaine ? On peut prendre une heure sur le congé et une heure sur l'étude ; quand il ne manquera plus qu'une heure d'études chaque semaine pour former nos savants, je crois que personne ne manquera son but pour si peu. D'ailleurs, on n'a pas hésité, à accorder des congés en abondance, congés inconnus autrefois. Les vacances grandissent toujours malgré la surcharge des programmes. Il est évident donc que quand on veut on peut. La grande affaire c'est de décider tout le monde et de changer certaines idées fixes.

Que l'on commence tout de bon cet automne et déjà, à la fin de la prochaine année scolaire nous aurons des professeurs en abondance, et dans quelques années tout le clergé et la classe instruite en général sauront le chant et sauront l'enseigner. Que les institutrices fassent la même chose dans les écoles et bientôt, comme tout le monde passe par les écoles, tout le monde saura chanter et alors le chant populaire sera établi pour ainsi dire de lui-même. Le curé n'aura plus qu'à grouper un certain nombre pour former le chœur habituel de la paroisse et tous les autres formeront le grand chœur propre-

ment populaire de la nef. C'est alors qu'on aura un vrai beau chant populaire.

Pour le chœur proprement dit de la paroisse, le curé fera bien d'en faire une société qu'il réunira un soir par semaine pour les encourager par quelques bonnes paroles et pour les préparer à l'office du dimanche suivant. Un chœur qui se préparerait ainsi chaque semaine pendant un an deviendra très fort et très habile à rendre le chant liturgique et le chant populaire.

Quant à la masse du peuple le curé pourra leur faire, surtout dans les commencements, un exercice chaque dimanche avant ou après les offices. Mais qu'il forme bien d'abord le chœur de l'orgue et celui du sanctuaire.

Pour le peuple, qu'il se contente de commencer par les répons aux célébrants : *Amen. Et cum spiritu tuo. Et clamor meus ad te veniat. Habemus ad Dominum. Dignum et justum est* etc. Ces répons bien rendus par la masse des voix produisent un très bel effet, favorisent beaucoup la piété.

Il sera bon aussi d'introduire quelques bons cantiques populaires français, cantiques bien rythmés et de les faire chanter par la foule, un avant la messe, un autre après et aussi avant et après les vêpres, sur le temps liturgique ou la fête du jour.

« Quelqu'un dira peut-être : tout cela demande du travail et du temps, qu'il y a déjà tant de choses à faire que c'est impossible de suffire à tout. Les prêtres employés au ministère paroissial sont surchargés de besogne. Il surgit chaque année des sociétés et des confréries de toutes sortes que le prêtre est obligé de suivre. Et, après cela, il lui reste bien juste le temps de faire ses exercices de piété. . . J'admets toutes ces bonnes raisons et bien d'autres encore, mais n'oublions pas que le Pape qui demande la réforme du chant liturgique et du chant religieux en général, connaît aussi toutes ces bonnes raisons ; cependant Il nous demande ce travail et nous promet en retour la bénédiction du ciel.

Avouons plutôt que c'est le courage qui manque pour le plus grand nombre ; pour d'autres on ne comprend pas la nécessité de la réforme, un bon nombre serait prêt à l'accepter à condition qu'elle nous arrive toute faite sans étude et sans effort. Est-ce raisonnable ?

Si notre chant est si pauvre et surtout si mal rendu, n'est-ce pas parce qu'on ne s'en est pas assez occupé ? Quand s'est-on réuni pour exercer le plain-chant ? Dans beaucoup de paroisses jamais. On fera cependant, beaucoup de répétitions pour préparer une messe en musique ou un concert dit religieux. Pour cette musique souvent pas du tout religieuse, on trouve du temps beaucoup de temps et personne ne se plaint : pour le plain-chant on n'a pas une minute.

Il est vrai que notre plain-chant, tel qu'il est aujourd'hui, est peu attrayant ; la raison est facile à comprendre : ceux qui l'ont remanié à leur goût n'avaient aucune idée du rythme grégorien ce qui fait que sans aucun scrupule ils ont brisé les groupes de notes pour les placer à leur fantaisie, basée sur la fausse lecture de la musique moderne. Ces réformateurs pouvaient être même très versés dans la musique moderne, mais sûrement ils devaient être très ignorants dans le chant grégorien. Il suffit de comparer le même morceau dans le chant grégorien et notre plain-chant pour nous convaincre de cette vérité. Ils semblaient ne connaître que cette vérité : le plain-chant n'est pas mesuré. Quant au rythme, au phrasé, aux règles de l'accent tonique et secondaire et à la manière de rendre la quantité prosodique ils semblent être dans la plus complète ignorance, il suffit encore une fois d'examiner ce chant et de l'entendre exécuter non-seulement par les ignorants mais même par les personnes instruites pour en être convaincu.

Comment un chant brisé et rendu sans aucune méthode et à l'aventure, peut-il être attrayant ? C'est impossible ; aussi est-ce une réforme complète de ce chant qu'il s'agit d'opérer en adoptant le vrai chant grégorien rendu avec son rythme propre.

Pour opérer ce changement, il faut 1° reconnaître notre erreur, 2° nous mettre à l'étude, 3° persévérer dans cette étude, en un mot y mettre beaucoup de bonne volonté.

Les commencements seuls sont pénibles : il faudra travailler ferme pendant trois ou quatre mois, même une année durant et ensuite entretenir et perfectionner par une étude de chaque office religieux que nous aurons à chanter.

(A suivre.)

GRÉGORIEN.

### La liquidation des biens d'église en France

Un rapport officiel procure une effrayante vision de l'énormité du vol légal consommé par la loi de Séparation : c'est un rapport où le directeur de l'Enregistrement et des Domaines rend compte des opérations effectuées par son administration, pour liquider les biens qui appartenaient aux Fabriques, Menses et Séminaires.

Le séquestre n'a pas (fappé) moins de 68,551 établissements dont le service des Domaines a dû gérer le patrimoine. 68,551 ! Pour le service de leur foi et le développement de leurs œuvres, les catholiques avaient couvert la France d'« établissements » — ainsi que s'exprime l'administration — dont les biens avaient une destination sacrée : toute leur œuvre est réduite en ruines.

### Une lettre de Léon XIII

— Il paraît que vous connaissez le Pape ?

Cette question, de forme un peu brutale, c'est un vieux capitaine au long cours qui me la posait l'année dernière, un jour que, allongés dans des fauteuils de toile, sur la passerelle du paquebot qu'il commandait, nous fumions des cigares au grand soleil de l'Atlantique. Je répondis :

— L'expression est impropre, mais il est exact cependant que j'ai eu l'honneur d'être reçu en audience privée une fois par Léon XIII et deux fois par Pie X.

— Moi, je n'ai connu (il tenait à son terme) ni l'un ni l'autre, mais j'ai reçu une lettre particulière, autographe, de Léon XIII. . . .

Et comme je m'arrêtais de fumer, pris d'étonnement, il insista :

— Oui, à moi, Marius G. . . , le Pape a écrit.

Immédiatement je soupçonnai quelqu'une de ces gasconnades qui font, sous les latitudes lointaines, la joie des « carrés », d'autant que mon Marius avait parmi ses collègues la réputation d'un marin habile à la manœuvre autant qu'indifférent aux règles de la syntaxe, dédaigneux des périls de mer et des usages protocolaires. Tout récemment, ne m'avait-on pas



raconté cette anecdote : Alors qu'il commandait sur les côtes d'Afrique un modeste cargo, il avait eu la mauvaise fortune de voir tous ses officiers se brouiller entre eux sous un futile prétexte. On ne se parlait plus sur le navire que pour les besoins du service, et la vie était devenue à ce point si intenable que Marius, à qui le silence pesait, un soir, à table, dut intervenir :

— Messieurs, dit-il à ses officiers, il n'est pas possible de naviguer ainsi ; vous allez me faire le plaisir de vous réconcilier, et quand nous aurons bu un peu de champagne, vous serez assez aimables pour vous tendre la main et redeviendrez les bons camarades que vous étiez.

Emporté par l'éloquence, il eut le tort d'ajouter :

— D'ailleurs, pour obtenir ce résultat, tous mes bons soins vous sont *acquies* . . .

— Acquies, acquis, rectifia le commissaire du bord, qui avait des lettres.

— A qui ? A qui ? Mais à tous, répliqua Marius, olympien.

Le souvenir de cette histoire contrariait un peu le désir que j'avais de connaître l'anecdote de la lettre du Pape. Il va pensai-je, me raconter une terrible galéjade . . . Enfin, comme sous les tropiques, en mer, il faut savoir accueillir les distractions les plus fades, je fis un effort et concédai :

— Allez-y de la lettre du Pape.

\* \* \*

— Je commandais alors, c'était en . . . (il chercha longtemps la date), un voilier qui faisait le fret du rhum des Antilles. J'avais un équipage d'une trentaine d'hommes environ, parmi lesquels un novice d'à peine dix-huit ans, un Breton, agile, souple, nerveux, et rieur, que j'avais hésité à embarquer parce qu'il m'avait semblé au départ qu'il toussait un peu. Bah ! il se guérira à la mer . . . Et puis, il paraissait si désireux de travailler et de si franche allure que je m'étais décidé à le porter sur le rôle. Il ne guérit point, et pendant le trajet de retour tomba même tout à fait malade. Il était devenu maigre et blanc comme cire ; il dut se coucher, et tous les jours j'allais le voir. Or, à l'une de mes visites, je compris qu'il était touché, car son regard avait, comme l'on dit, changé de sens. Un marin, en effet, a toujours l'œil vers le large, la

vue au loin ; lorsque la prunelle s'assombrit, semble perdre de sa force et ne plus briller que d'un petit feu — tourné vers le dedans, — c'est que le marin est fichu. Ils meurent tous comme cela. J'appelle cela le regard qui se replie, l'œil égoïste.

C'est signe de mort. Il en est de même quand ils commencent à parler de leur village et de leur mère ; c'est que la vie les quitte et qu'instinctivement ils se défendent contre la fin avec des souvenirs du commencement. Mon Breton, lui aussi, se rendait compte, car brusquement il me dit, dans une plainte d'enfant, avec un accent qui semblait excuser sa défaillance :

— Je sais que je vais mourir . . . Je veux me confesser . . .

— D'abord, tu n'es pas si malade que tu voudrais le faire croire, dis-je, et puis tu sais bien qu'il n'y a pas à bord de curé . . .

— Je veux, commandant, me confesser à vous, et c'est mon droit, ajouta-t-il, puisque le règlement (il dit *la loi*, dans son respect des hiérarchies maritimes) vous donne le droit des prêtres. Quand on m'aura enveloppé d'un pavillon et qu'avec une *gueuse* aux pieds on me fera basculer par-dessus bord, c'est bien vous que la loi forcera à dire, devant l'équipage assemblé, la prière des morts. C'est vous qui devrez lire dans votre livre le *De profundis*, et à cela vous serez obligé, car je connais la loi de la marine. Vous voyez bien que vous êtes aussi le recteur du bord . . . et je veux me confesser.

Vous devinez mon trouble. Qu'auriez-vous fait à ma place ? Monsieur, je ne suis pas bigot, mais j'ai, comme l'on dit, ma religion, à laquelle je tiens. Usurper le rôle d'un prêtre, recevoir des confidences d'enfant (le pauvre, il ne devait pas en avoir lourd sur la conscience), faire le simulacre de les absoudre, jouer la comédie du sacrement : c'eût été sacrilège, et pas une seconde il ne me vint à l'esprit de me résoudre à cette supercherie.

\* \* \*

Ici, le commandant Marius G. . . . fit un grand geste, prenant l'horizon à témoin qu'il était trop honnête catholique pour tomber en semblable hérésie, et puis, tout son Midi naïf lui remontant à la gorge, il ajouta très bas :

— Cela m'eût sans doute à moi-même porté malheur !

D'autre part, refuser à ce malheureux qui se voyait mourir

la suprême consolation à laquelle s'attachait sa foi mal instruite, lui dérober la douceur d'un trépas paisible, Monsieur, quelle détresse ! Après tout, quand j'aurais écouté ses pauvres aveux et esquissé un geste de pardon, quelle faute aurais-je commise ? Je ne l'ai pas fait, parce que j'estime qu'il ne faut pas jouer avec les choses de Dieu. Mais il me vint une idée qui me sembla tout concilier.

— Petit, lui dis-je, tu ne connais pas bien ton règlement. Pour qu'une confession faite en mer à un capitaine de navire soit valable, il faut qu'elle soit faite par écrit. Voici un crayon et du papier, écris là tes péchés.

Docile, le marin prit le crayon et, à demi soulevé sur son lit, en grandes lettres maladroites que les accès de toux amplifiaient brutalement, il écrivit une page, une petite page, trente lignes environ, pas plus, puis souriant, délivré, il me la tendit. Je pris cette liste des fautes d'un enfant et, sans la lire, la plaçai sur la table. Puis j'allai dans ma cabine chercher mon livre de messe. Devant le moribond attentif, je lus à haute voix la page qui s'était ouverte sous mes doigts : le *Credo*. Et quand j'eus fini ma lecture, je posai le livre sur la feuille de papier, et déclarai à voix très haute, de ma voix de commandement : « Moi, Marius G... capitaine de ce navire, je te pardonne. » Notez que je n'ai pas dit : « Je t'absous ! » Mais enfin, j'étais bien libre de lui pardonner, à ce gosse ! J'allai ensuite chercher l'officier en second et, tous deux devant le moribond, que l'apparat de notre office semblait ravir et flatter, comme une sorte de cérémonie réservée aux gradés, nous avons mis la feuille dans une enveloppe que nous avons cachetée à la cire avec le sceau du bord.

Deux jours après, nous avons jeté son petit cadavre à l'eau, avec les rites d'usage. Mon timonier, qui était économe, avait enveloppé le corps avec un pavillon tricolore tout déteint par le soleil et les pluies. Je ne sais pourquoi, au dernier moment, je le fis remplacer par un pavillon neuf. « Toi, mon petit, me dis-je, tu as droit à un pavillon qui n'a jamais servi. Les trois couleurs vierges autour de toi et ton cœur tout franc dans une enveloppe, cela va ensemble ! »

— Et le Pape ?



— Attendez un peu. Arrivé à Bordeaux, je rendis mes « papiers », mon rôle au commissaire de l'inscription maritime, mes comptes à l'armement, et il ne resta plus sur ma table que la lettre cachetée. Je me dis : « Celle-là, je vais la porter à un curé, il pourra la lire, lui, et son absolution, pour tardive qu'elle soit, n'en sera pas moins profitable au petit. » Mais comme je suis de Carqueiranne, dans le Var, et non de Bordeaux, en Gironde, je ne connaissais pas en cette dernière ville de curé. Au fait, je réfléchis qu'il valait mieux avoir affaire à l'amiral qu'au second maître, et je m'en allai tout droit porter mon pli à l'archevêque. J'ai su depuis qu'il était en même temps cardinal. Croyez-vous qu'il n'a pas voulu ouvrir la lettre ? Il a appelé cela un cas de conscience et m'a dit qu'il en écrirait à Rome. J'ai été très surpris, je l'avoue, et, pendant tout le temps de la visite, je n'ai pu m'empêcher de me demander : « A quoi ça lui sert-il d'être archevêque, s'il n'a pas plus de pouvoir qu'un simple capitaine-marin ! » Et puis, j'ai été étonné aussi de l'insistance qu'il mit à me répéter, sur tous les tons, que j'étais un brave homme.

— Et le Pape ?

— Eh bien ! le voici, le Pape. A quelques mois de là, on m'a fait remettre une lettre qui était signée : Leo. P. M. C'était le Pape qui me disait encore en latin que je m'étais conduit avec intelligence et zèle, et m'annonçait que le novice était mort en bon chrétien digne du séjour des élus.

— Vous l'avez, la lettre du Pape ?

— Bien sûr, chez moi, à Carqueiranne, encadrée, mais pas ici, bien entendu. Vous comprenez, à la mer, on n'est jamais sûr de rien . . . des fois, elle pourrait se perdre . . . Ces choses-là, on les garde à terre, pour soi et pour les siens . . .

\*\*\*

Le commandant Marius G . . . se leva, alla dans sa chambre de navigation consulter le « routier » et, avec une assurance cette fois toute professionnelle, déclara : « Demain, à 2 heures, nous aurons les alizés. »

G. DE MAIZIÈRE.

### Indulgence des premiers samedis du mois.

Une indulgence plénière a été accordée par le Souverain Pontife, indulgence qui pourra être gagnée tous les premiers samedis du mois.

Voici en quels termes les *Acta Apostolica Sedis*, du 30 septembre 1912, publient le décret pontifical :

« Notre Saint-Père le Pape Pie X, pour augmenter la dévotion des fidèles envers la très glorieuse et Immaculée Mère de Dieu, et pour favoriser le pieux désir de réparation qui inspire les fidèles à offrir quelque satisfaction pour les blâphèmes exécrables que des hommes criminels jurèrent contre le nom très auguste et la très haute prérogative de la Bienheureuse Vierge, accorde à tous ceux qui, confessés et communés, feront le premier samedi de chaque mois, en esprit de réparation, quelques exercices particuliers de dévotion en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Immaculée et prieront aux intentions du Souverain Pontife, une indulgence plénière applicable aux défunts ».

Il y a donc désormais deux jours de communion particulièrement recommandés et spécialement gratifiés de faveurs spirituelles : le premier vendredi et le premier samedi de chaque mois. Ces deux jours se suivent la plupart du temps. L'intention du premier samedi sera de réparer les outrages faits à la Très Sainte Vierge.

### Bibliographie

— SERMONS ET PANÉGYRIQUES, par E. JAROSSAY, missionnaire apostolique. 2 vol. in-12 de x-438 et 454 pages. Prix : 7 francs.

Le recueil de M. Jarossay est le fruit et le résumé de quarante années de missions *apud Fideles*.

Voici les principaux sujets traités : *Vertus fondamentales* : droits de Dieu, foi en la Providence, amour de Dieu, amour de Jésus-Christ ; — *Fins dernières* : l'éloignement de Dieu, le retour à Dieu, le prix de l'âme, le malheur du péché, les leçons de la mort, le ciel, l'enfer, la Passion, la Croix, la confession, la communion, etc. ; — *la sainte Eucharistie* (7 instructions) ; — *l'Eglise* ; — *Vertus chrétiennes* : zèle familial, force, cha-

rité, pardon des injures, mérites de la souffrance, etc. ; — *la sainte Vierge* (5 sermons) ; — *les Saints* : saint Etienne, saint Marc, saint Laurent, saint Vincent, saint Aignan, sainte Geneviève, la Bienheureuse Jeanne d'Arc, sainte Cécile, etc.

— JEANNE D'ARC, racontée aux petits enfants de France et de Lorraine, par le P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ, avec *préface* de M. le chanoine Crosnier, vice-recteur des facultés catholiques de l'ouest. In-8 écu (xv-168 pages), avec gravure hors texte et couverture illustrée. 2 fr. 50 ; *franco*, 2 fr. 75. GABRIEL BEAUCHESNE, libraire-éditeur rue de Rennes, 117 — Paris (6<sup>e</sup>)

Le petit livre que je souhaitais, j'ai la grande joie de vous le présenter. Il a été écrit par un de ces fils de saint François d'Assise que Jeanne d'Arc aimait tant et à qui elle demandait, comme une faveur, au cours de ses campagnes, de vouloir bien l'admettre à la communion parmi leurs petits élèves « séraphiques ». Le récit est simple, comme il convient, puisqu'il est dédié aux enfants de France et de Lorraine : disons d'*Alsace-Lorraine*, pour ne pas faire de jaloux et pour maintenir l'intégrité du territoire. Le beau drame, à la fois divin et humain, qui en fait le fond, est partagé en seize tableaux pour ne pas trop charger l'attention qui se fatigue si vite. Il est court, pour la même raison : mais sa brièveté est pleine de choses. On sent, pour peu que l'on soit familier avec la littérature du sujet, que l'érudition de l'auteur est à jour et qu'il a profité des toutes dernières découvertes. Et il suffit de feuilleter quelques pages pour être pris par l'émotion du conteur et pour s'apercevoir qu'il y a mis tout son cœur de prêtre catholique et de bon Français. Avec quel saint et toujours jeune enthousiasme il nous a montré, dans son héroïne, la patriote et la fidèle chrétienne ! Elle disait, devant l'odieux tribunal de Rouen, elle redit, dans ces pages vibrantes : « Je suis une bonne chrétienne et une vraie fille de l'Eglise ! »

En tournant ces pages, on se figure entendre un grand-père à la barbe blanche, à la voix très douce, qui raconte à tout son petit peuple, massé autour de lui, la plus délicieuse des histoires. Les auditeurs, si turbulents d'ordinaire, sont devenus paisibles ; leurs têtes, blondes ou brunes, écoutent, avec attention,

De sa bouche abonder les paroles divines,  
 Couverts en hiver la neige au sommet des collines.

Paroles divines ? Ce n'est guère trop dire, si l'on songe aux paroles de Jeanne dont ce livre est rempli. Elles sont captivantes, nourrissantes et suaves, presque à l'égal de celles de l'Évangile. Et, quand on les jette à un auditoire, quel qu'il soit, elles y produisent toujours une émotion profonde. Je ne m'étonnerai donc plus que le conteur d'aujourd'hui, abordant un tel sujet, ait retrouvé de temps en temps les douces envolées de l'orateur d'autrefois.

Et puis, autant que leurs oreilles, les yeux, bleus ou noirs des auditeurs seront ravis ; car l'éditeur a semé, entre les pages du texte, pour les illustrer, de nombreuses et touchantes gravures.

Je dis, en toute confiance : Va, va, va, petit livre, dans toutes les écoles et dans toutes les familles de notre pays. Aux enfants qui grandissent, présente l'image, les conseils, les exemples de leur sœur aînée. Puisque tu parles si bien de la France, de l'Église et de Jésus-Christ, dont Jeanne d'Arc fut l'angélique soldat, tu parles d'espérance, tu élèves, tu exaltes, tu consoles et tu fortifies !»

(Extrait de la Préface.)

ALEXIS CROSNIER, prêtre.

— LES NERVEUX. *Comment les reconnaître. Comment les corriger*, par l'abbé J. TOULEMONDE, licencié ès-sciences. Préface par E. PEILLAUBE, directeur de la *Revue de Philosophie*. 1 vol. in-16 Prix : 3 francs. BLOUD et Cie, édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Cet ouvrage a moins en vue la spéculation que la pratique. L'auteur ne semble étudier les nerveux que pour nous apprendre à leur faire du bien. Les parents, les éducateurs, les directeurs de conscience et tous les manieurs d'âme retireront de cette lecture le plus grand profit. Les « nerveux » eux-mêmes en feront leur livre de chevet. Car il n'offre point le danger des ouvrages purement médicaux qui entretiennent le patient dans la contemplation de son mal. Les conseils de M. l'abbé Toulemonde sur les remèdes physiques et moraux qu'il convient d'employer sont de tous points excellents. Ils révèlent mieux que des connaissances purement scientifiques, ils sont d'un véritable directeur de conscience. Ainsi aidé, le nerveux arrivera à se libérer de la tyrannie de son tempérament, à substituer à son regrettable état pathologique le parfait équilibre corporel et mental.

## Cours abrégé d'histoire naturelle

à l'usage des Maisons d'éducation

PAR L'ABBÉ V.-A. HUARD

ABRÉGÉ DE ZOOLOGIE. 130 p., 122 gravures.

ABRÉGÉ DE BOTANIQUE. 78 p., 35 “

ABRÉGÉ DE MINÉRALOGIE. 50 p., 6 “

ABRÉGÉ DE GÉOLOGIE. 158 p., 75 “

Ces petits *Abrégés*, illustrés, qui varient d'une cinquantaine à plus d'une centaine de pages chacun, sont maintenant en vente chez M. l'abbé Huard, à l'Archevêché de Québec, au prix de : \$ 1 les quatre, franco ; \$2. 40 la douzaine. — Toutefois, l'*Abrégé de Géologie* n'est vendu séparément qu'au prix de 40 cts l'ex., franco.

---

## Garand & Thibault

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308 $\frac{1}{2}$ , RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC — Tél. 4448

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. — Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis.

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

Une Spécialité :

**OUVRAGE GARANTI.**

Une visite est sollicitée.